



Rapport d'activité : Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs – EFAJE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que membres de l'Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs – EFAJE, nous vous exposons les grandes lignes des activités de l'année écoulée et des informations reçues lors de l'assemblée générale du 30 septembre dernier.

La mission première de l'EFAJE est d'accueillir les enfants en collectivité en leur offrant un cadre permettant un développement physique, affectif et social optimal, en collaboration avec les familles et autres intervenants.

Quelques chiffres : *en 2021*

- ♦ 31 communes sont membres ; environ 45'000 habitants
- ♦ Environ 95 accueillantes en milieu familial
- ♦ 8 structures préscolaires, totalisant 400 places d'accueil
- ♦ 18 structures parascolaires, totalisant 1'047 places d'accueil
- ♦ Environ 2'300 enfants sont accueillis par semaine

Le budget 2022 a été présenté et adopté à l'unanimité par les délégués de l'assemblée. Les éléments qui en ressortent par poste et type d'accueil ainsi que leurs activités sont les suivants :

Administration générale

Budget annoncé pour ce poste : 3'629'146.50

L'augmentation entre les budgets 2021 et 2022 provient essentiellement de la création de nouveaux postes de travail, en particulier pour un spécialiste RH à 50%, un chargé de formation à 40% et un poste à 30% pour la gestion des remplacements.

Afin de décharger les Directeurs des diverses structures, un montant de CHF 150'000.- a été budgétisé à l'administration générale dans le but de responsabiliser les Collaborateurs par une formation spécifique et appropriée.

A relever que, le Comité a décidé de faire l'acquisition de porte-à-cabines qui abritent l'UAPE Grand-Mont au Mont-sur-Lausanne, afin de diminuer les frais de location pour palier le retard de la construction du nouveau bâtiment de l'EMS la Paix-du-Soir, qui abritera l'UAPE définitive.

D'une part, les coûts de l'Administration générale de l'EFAJE sont facturés aux Communes en francs par habitant, lesquels s'élèvent toujours à CHF 8.50, cela indépendamment de l'utilisation effective(s) des prestations d'accueil.

D'autre part sont facturés les coûts à l'heure de prestation. Ces coûts sont différents par type d'accueil, que sont le préscolaire, le parascolaire ou l'accueil familial de jour. Ces coûts sont liés à l'utilisation effective des services de l'EFAJE.

Une manifestation pour marquer le coup des 15 ans de l'EFAJE sera organisée.

Accueil familial de jour

Environ 95 accueillantes en milieu familial.

Budget annoncé pour cette prestation : 3'925'216.56

Basé sur 330'000 heures d'accueil, le budget de ce service n'a pas subi de grandes variations par rapport à 2021 et la part de l'heure facturée aux Communes varie de CHF 3.42 à CHF 3.56.

Le grand changement concerne le salaire des accueillantes. Le budget 2022 prend en référence les comptes 2018 et 2019, car l'année 2020 n'est pas représentative à cause du COVID.



Accueil préscolaire

- ♦ 5 garderies de 27 à 44 places en trois secteurs (Nurserie – Trotteurs – Grands)
- ♦ 3 garderies de 64 à 69 places en quatre secteurs (Nurserie – Trotteurs – Explorateurs – Grands)

Budget annoncé pour cette prestation : 13'548'672.30

La part de l'heure facturée aux Communes est réduite à CHF 6.03 pour 2022 par rapport à 2021 dont la part s'élevait à CHF 6.36.

Les garderies Perlimpinpin à Bettens et Arc-en-Ciel à Cugy ont déménagé dans leurs nouveaux locaux, respectivement à fin 2020 et en été 2021 et sont considérées actuellement comme étant en démarrage.

Accueil parascolaire

- ♦ 18 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) de 24 à 131 places.

Budget annoncé pour cette prestation : 13'735'005.37

D'une manière générale, il est difficile de comparer les budgets entre deux structures de capacités identiques, car elles ne proposent pas le même nombre de places d'accueil sur les divers moments de la journée ou jours de la semaine. Cette comparaison est d'autant plus difficile à faire du fait que seules quelques UAPE sont ouvertes durant les semaines de vacances scolaires et par conséquent ont un budget adapté à ces semaines d'ouverture supplémentaires. À relever aussi que des roades entre structures sont possibles durant les vacances scolaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le taux de subvention socle de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants – FAJE progressera de 1% soit un taux de base passant de 28% à 29% de la masse salariale éducative. Pour 2022, la part de l'heure facturée aux Communes reste à CHF 7.23 comme en 2021.

Pour finir, M. Olivier Simon, Directeur général de l'EFAJE estime que l'Association suit son développement présumé. Il relève que le 3^{ème} tiers de la subvention relative à la perte durant le COVID de la part de la Confédération n'a pas encore été versé. La distribution de ladite subvention s'effectuera au prorata par le Canton directement aux Communes.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Neyruz-sur-Moudon, le 25.10.2021

Abram Pointet
Délégué


Joëlle Martin
Déléguée & Rapportrice

**Le rapport signé par tous les membres doit être remis impérativement
au plus tard 5 jours ouvrables avant le Conseil (Art. 42) en 3 exemplaires originaux.**